

20. Nous affirmons que progresser dans les trois piliers de la coopération au sein de l'APEC renforcera les bases de la croissance future. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans les domaines prioritaires que sont le développement des ressources humaines et l'exploitation des technologies de l'avenir. Nous prenons note des améliorations apportées à la gestion du processus de coopération économique et technique, y compris du travail en cours en ce qui concerne le développement des infrastructures et le développement durable. **Nous avons demandé aux ministres de mettre davantage l'accent sur la coordination des activités d'ECOTECH et d'intensifier les travaux dans les domaines prioritaires.** Nous sommes convaincus que la contribution du secteur des entreprises et du secteur privé en général aux activités d'ECOTECH renforcera les efforts que nous déployons pour faire avancer le programme de coopération économique et technique, et nous nous réjouissons de l'engagement pris par l'ABAC dans ce domaine par le biais du partenariat pour une croissance équitable.
21. Alors que la communauté de l'APEC entre dans sa dixième année de coopération, nous reconnaissons qu'il est nécessaire d'examiner ses activités, sa structure et ses mécanismes afin de garantir que l'APEC arrive à des résultats ciblés et ce, de la manière la plus efficace qui soit. Nous observons la prolifération des forums et des réunions de l'APEC, et nous appuyons les travaux destinés à rationaliser plus encore le processus de gestion de l'APEC. **Nous demandons aux ministres de terminer l'examen du processus de l'APEC avant 1999, de manière que des mesures puissent être mises en œuvre en l'an 2000.**
22. Nous reconnaissons que la participation du secteur des entreprises et du secteur privé est un élément important du travail de l'APEC, et nous sommes favorables à leur participation plus générale aux activités de celle-ci. Nous demandons aux ministres d'encourager la participation du secteur des entreprises et du secteur privé aux activités pertinentes de l'APEC, dans les limites des lignes directrices actuelles. Nous nous félicitons des efforts déployés pour améliorer la mobilité des entreprises grâce à la carte de voyage d'affaires de l'APEC et à l'engagement collectif à délivrer plus de visas ou d'autorisations d'entrée aux personnes qui voyagent pour affaires. Nous nous félicitons également des recommandations de l'ABAC et nous demandons à nos ministres d'étudier ses propositions, y compris en ce qui concerne le secteur agroalimentaire de l'APEC.

Renforcer les bases d'une croissance soutenue au XXI^e siècle

23. Nous sommes fermement résolus à renforcer les filets de sécurité sociale, les systèmes financiers nationaux et mondial, les flux des échanges et de l'investissement, la base scientifique et technologique, le développement